

**EXAMEN PROFESSIONNEL DE PROMOTION INTERNE ET EXAMEN
PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE DE TECHNICIEN PRINCIPAL
TERRITORIAL DE 2^e CLASSE**

SESSION 2023

ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : AMÉNAGEMENT URBAIN ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

INDICATIONS DE CORRECTION

Sujet :

Technicien principal territorial de 2^e classe, vous êtes responsable du service Urbanisme et Développement durable de Techniville, ville moyenne de 20 000 habitants située en milieu rural et à moins de 100 km d'une métropole de plus de 500 000 habitants.

Au cœur de la ville, l'ancien hôpital public, d'une surface de 10 000 m² sur une parcelle de 2 hectares a été désaffecté à la suite du transfert de l'activité dans des bâtiments neufs.

Le Maire de Techniville souhaite dynamiser la vie économique et sociale de son territoire en transformant le site de l'ancien hôpital en tiers-lieu.

Dans un premier temps, le Maire vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur les tiers-lieux dans la dynamisation des territoires.

10 points

Dans un deuxième temps, il vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles visant à implanter et à pérenniser un tiers-lieu sur le site de l'ancien hôpital.

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

10 points

1) Présentation du sujet

Les tiers lieux se développent actuellement en France. Ils sont souvent portés conjointement par des initiatives publiques et privées avec des objectifs de dynamisation et d'attractivité des territoires qu'ils soient urbains et plus récemment, ruraux. De plus, ils correspondent à des attentes qui se sont fortement exprimées dans le contexte de la crise sanitaire : économie de proximité, télétravail, alimentation durable, recherche de lien social, qualité de vie...

Ce sujet est donc très en lien avec l'actualité et ne présente pas de difficultés notables pour un candidat au fait de l'actualité.

Pour traiter le sujet, le candidat devra montrer sa capacité à mobiliser et fédérer des acteurs de différents horizons. Il devra faire appel à ses connaissances en mode projet dans le traitement de la deuxième partie.

2) Analyse de la mise en situation et du dossier

La mise en situation est celle d'une ville de petite taille en recherche d'attractivité face au poids urbain et économique de la Métropole. C'est pourquoi l'opportunité d'investir la friche laissée par le déplacement de l'hôpital est importante pour offrir des modes de travail, de services et de consommation répondant aux aspirations nouvelles des habitants. Les documents fournis sont de plusieurs types :

- Des documents état des lieux
- Des documents faisant le point sur les enjeux et objectifs
- Des documents sur le mode de faire.

Document 1 « Plus de 1 400 tiers lieux en France...Inégalement répartis sur le territoire » - Rapport – Labo société numérique – 26/09/2018 - 7 pages

Ce document présente les différents types de tiers lieux existant en France. Il montre que des disparités existent dans l'implantation des tiers lieux qui se sont d'abord développés à partir des métropoles. Enfin, il donne des recommandations pour l'implantation de tiers lieux.

Document 2 « Les 6 types de tiers lieux les plus rencontrés » - Etic, foncièrement responsable – 21/03/2022 – 5 pages

Ce document dresse une typologie des principaux types de tiers lieux selon leur vocation : professionnel, sociaux, d'innovation, culturels ou nourriciers.

Document 3 : « Découvrir les tiers lieux en France » - Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion – France tiers lieux – 2020 – 2 pages

Ce document donne une définition des tiers lieux et identifie les principes à retenir pour développer un tiers lieu.

Document 4 : « AMI Tiers lieux 2022-2024 » - Le guide des aides en Nouvelle-Aquitaine – Source Internet le 26 août 2022 – 4 pages

C'est un appel à assistance à maîtrise d'ouvrage de la région Nouvelle Aquitaine pour soutenir la création de tiers lieux. Y sont précisés les objectifs et les critères de sélections des dossiers.

Document 5 : « Soutenir l'essor des tiers lieux » - Banque des territoires – 2022 – 8 pages
Ce document donne une définition et une typologie des tiers lieux. Il précise quels en sont les enjeux et donne les étapes à suivre dans la création d'un tiers lieu.

Document 6 : « Nos territoires en actions » -Synthèse rapport 2021 – Extraits pages 11 et 12
– France Tiers lieux - 2 pages

Ce document précise quels sont les intérêts pour les collectivités de soutenir la création de tiers lieux et en donne les enjeux majeurs.

Document 7 :« Création d'un tiers lieu » - Ouest Aveyron communauté- Site Internet – 5 septembre 2022 – 2 pages

Ce document est un exemple de l'implication d'une collectivité dans l'implantation d'un tiers lieu. Dans ce cas, le tiers lieu est intégré dans une opération cœur de ville.

Document 8 : « Rôle et limites des tiers-lieux dans la fabrique des villes contemporaines » (extrait) - Raphaël Besson - Territoire en mouvement - n°34 - 2017 - 1 page

L'article souligne en quoi les modèles économiques qui sous-tendent les tiers lieux sont divers et mobilisent des sources de financements très différentes. L'article peut conduire le candidat à interroger les conditions de la pérennité d'un tiers-lieux, au-delà de sa création.

3) Proposition de plan détaillé

Avertissement : *il s'agit d'une proposition de plan, et non d'un plan type.*

En-tête

<i>Comme indiqué dans la note de cadrage de l'épreuve, il est attendu une présentation du rapport sous la forme suivante :</i>
--

Commune de Techniville

RAPPORT

à l'attention de Monsieur le Maire

Objet : Les tiers lieux

Introduction

<i>Rappel du cadrage : Le rapport avec propositions doit comporter une unique introduction d'une vingtaine de lignes rappelant le contexte et comprenant impérativement l'annonce de chacune des deux parties (partie informative / partie propositions). Les candidats doivent veiller à ce que l'annonce du plan aille au-delà d'une simple annonce de la structure de la copie et porte sur le contenu précis de chacune des parties.</i>

Éléments pouvant être abordés en introduction :

- Amplifiée à l'occasion de la crise sanitaire, l'aspiration des citoyens à une meilleure qualité de vie est prégnante. Elle passe par de nouveaux rapports au travail, à la consommation, à l'habitat, et s'accompagne d'une volonté d'être acteur dans son environnement
- Les collectivités sont confrontées à ces aspirations tout en cherchant à maintenir une attractivité de leur territoire.
- Ainsi, les tiers lieux apparaissent comme une réponse possible tant aux aspirations des citoyens qu'au besoin de dynamisation des territoires.

Plan détaillé

Rappel du cadrage : Les deux parties sont organisées en sous-parties. Le plan est impérativement matérialisé par des titres comportant des numérotations en début des parties et sous-parties. Une transition est attendue entre la première et la deuxième partie.

I. Les tiers lieux : un outil de dynamisation des territoires

Rappel du cadrage : Le rapport technique n'est pas un résumé des textes, il ne s'agit pas de présenter succinctement et successivement les documents du dossier mais de structurer les informations essentielles du dossier par un plan qui reflète l'importance donnée aux différents aspects de ce qu'il convient de transmettre.

A. Les tiers-lieux : définition, formes et enjeux de leur développement

1) **Définition** (documents 2, 3,5,7) :

Le tiers lieu est un espace ouvert où tous et toutes peuvent se rendre pour travailler, s'approprier des savoirs ou se rencontrer. C'est un levier d'innovation. Il peut proposer des espaces, des services, des équipements, des conseils, des ateliers, des événements. Ils sont appelés tiers parce qu'ils ont à la fois hors du domicile et hors de l'entreprise.

2) Les **différentes formes** de tiers lieux (documents 1, 2, 3) :

On trouve aujourd'hui environ 2 000 tiers lieux en France qui se sont développés principalement à partir des Métropoles mais qui se déploient sur les petites et moyennes villes ainsi que dans les territoires ruraux pour contribuer à la dynamisation des territoires. S'il n'existe pas de modèles types de tiers lieux car ils sont l'image de la spécificité des territoires, on retrouve plusieurs grandes catégories :

- Les tiers lieux professionnels, nouvelle forme d'immobilier d'entreprises sous forme d'espaces de travail partagé grâce à la mutualisation des ressources pour permettre le coworking,
- Les tiers lieux sociaux souvent construits avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire : cafés solidaires, micro crèches, services aux personnes,...
- Les tiers lieux d'innovation avec mise à disposition d'ateliers et d'outils pour concevoir et expérimenter : fablab, ateliers numériques,...

- Les tiers lieux culturels centrés autour d'évènements artistiques,
- Les tiers lieux nourriciers pour renforcer le lien entre producteurs et consommateurs: espaces agricoles, jardin partagé, élevage,...
- Les tiers lieux de service au public : services de proximité tels que conciergerie, mise à disposition d'internet, commerces multi-services.

3) Les enjeux des tiers-lieux et leur rôle dans la dynamisation des territoires (document 6) :

Les tiers-lieux sont une réponse aux évolutions sociétales : développement du télétravail, usages numériques, migration vers les petites villes, recherche de lien social. Ils permettent :

- de renforcer l'attractivité territoriale en offrant de nouveaux services en réponse aux besoins des habitants
- de participer au développement économique du territoire,
- de réhabiliter le patrimoine des collectivités,
- de relocaliser des productions,
- de réduire les mobilités contraintes,
- de faire avec la société civile.

B. Les conditions de réussite de l'implantation d'un tiers lieu

1) Les conditions de réussite de l'élaboration d'un projet de tiers lieu (documents 1, 6) :

- Adopter une posture de partenaire plutôt que de pilote et privilégier l'expérimentation,
- Décloisonner et favoriser la transversalité,
- S'adapter à des modèles économiques hybrides,
- Faire de la coopération un levier.

2) Les éléments à intégrer dans les tiers lieux pour assurer sa pérennité (document 3, 7, 8)

- Ancrer l'entrepreneuriat dans le territoire,
- Créer des activités économiques, sociales et environnementales positives à partir des besoins et des ressources du territoire,
- Expérimenter et créer,
- Proposer des modèles économiques hybrides visant à l'autonomie financière,
- Lieux souples et évolutifs,
- Mettre en œuvre convivialité et mixité,
- Laisser aux participants une libre contribution,
- Impliquer les usagers.

II. Planter un tiers lieu sur la friche de l'hôpital de Techniville

Rappel du cadrage : L'exploitation du dossier et les connaissances du candidat doivent lui permettre de repérer dans le dossier les informations qui lui permettront de présenter des propositions réellement opérationnelles. Il devra également dépasser les informations du dossier pour dégager des propositions réalistes, adaptées au contexte, en précisant le cas échéant les conditions et les moyens de leur réalisation : mode de gestion du projet, étapes du projet, moyens à mobiliser, contraintes... Le caractère technique de ce rapport rend pertinente, en tant que de besoin, l'élaboration de schémas, tableaux, graphiques, esquisses...

A. Les objectifs

- Au regard de la commande, un tiers lieu multi-activités pourra être proposé. Le bâtiment de l'hôpital pourra être réhabilité pour implanter des espaces de coworking et de fablab. Une dimension sociale pourra être intégrée avec une mise à disposition de ressources internet et les services d'une conciergerie. Il pourra éventuellement être proposé la mise en place d'un lieu de restauration solidaire avec une entreprise de l'économie sociale et solidaire. A l'extérieur du bâtiment, pourront être aménagés des espaces de maraîchage. (document 1,6)
Cette proposition n'est pas exhaustive et n'est pas figée. Le candidat devra faire une proposition cohérente avec la typologie des locaux et les surfaces disponibles.
- Prévoir une gouvernance du projet et lancer un appel à projet (document 4)
- Faire émerger l'idée du tiers lieu par les partenaires en organisant une consultation et en approchant des partenaires ciblés susceptibles d'être associés : entreprises de l'ESS, associations, acteurs locaux de l'économie et de la société civile (documents 5,7)

B. Organiser la gouvernance du projet

Pour ce point, le candidat pourra proposer un travail en mode projet comprenant :

- Un diagnostic du territoire, l'engagement d'une réflexion avec les acteurs identifiés (document 5)
- La structuration du projet : définition du modèle juridique, identification des investisseurs, travaux d'aménagement (document 5).
- Lancement d'une expérimentation.

C. Recherche de financement

- Pour la réhabilitation du bâtiment par les acteurs traditionnels dans le cadre d'opération Cœur de Ville, petites villes de demain, régions et département (documents 4, 7)
- Pour les porteurs de projets, envisager des subventions, des prêts, des baux à taux réduits,...(document 5, 8)
-

D. Lancement et développement du tiers lieu

- Communication pour attirer la population locale et faire vivre le lieu
- Gestion des investissements
- Mise en place d'une gouvernance pour faire vivre le lieu et pérenniser l'initiative.

Conclusion

Rappel du cadrage : la conclusion est facultative. Elle peut toutefois utilement souligner l'essentiel, sans jamais valoriser les informations oubliées dans le développement.